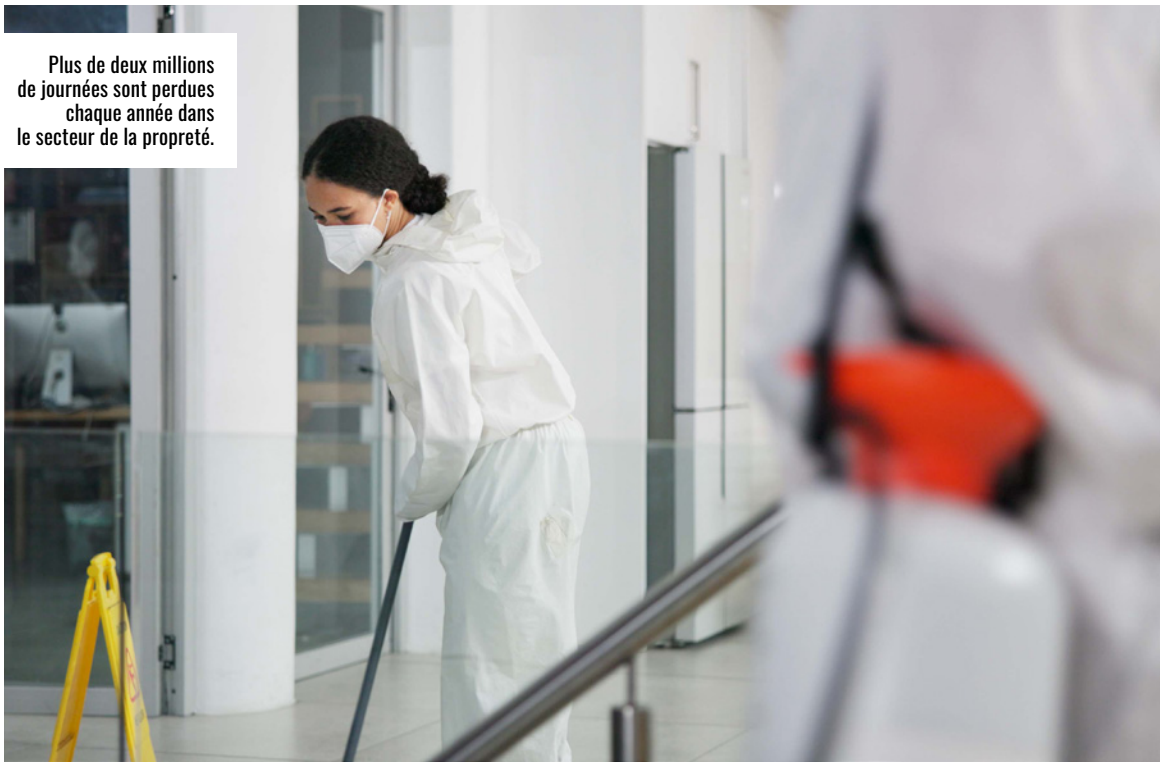

Plus de deux millions de journées sont perdues chaque année dans le secteur de la propreté.

EN SAVOIR+

**PROSANE**
réunit les principaux acteurs de l'hygiène antiparasitaire (protection contre les parasites et les nuisibles).

MÉTIERS DE LA PROPRETÉ

# LA PRÉVENTION AU CŒUR DES PRATIQUES

TMS, chutes, expositions chimiques : les techniciens de la propreté sont confrontés à des risques multiples. Pour réduire la sinistralité et prévenir l'usure professionnelle, les entreprises et les organisations de la branche renforcent efficacement leurs dispositifs de prévention.

Les métiers de la propreté représentent environ 540 000 salariés répartis dans 13 000 entreprises en France, selon l'Assurance maladie. Les conséquences de cette activité sur la santé au travail restent importantes : en 2021, l'Assurance maladie et l'INRS estimaient à 2,3 millions le nombre de journées de travail perdues chaque année dans le secteur. Les manutentions, les chutes et les produits chimiques figurent parmi les principaux risques identifiés. À ces accidents s'ajoutent les maladies professionnelles, notamment les TMS.

## UNE PRÉVENTION INTÉGRÉE À L'ORGANISATION

Exemplaire en la matière, le groupe Puissance 5 a fait le choix de disposer de son propre service de prévention et de santé au travail (SPST). « *Cette structure pluridisciplinaire associe médecins, infirmières, assistante sociale du travail et ostéopathe, avec l'appui de compétences en ergonomie et en risques psychosociaux. Elle accompagne les salariés, assure le dépistage des atteintes à la santé et conseille l'entreprise sur les aménagements de postes*, explique Caroline Quagliozzi, ergonome et directrice opérationnelle du SPST de Puissance 5. *L'objectif est notamment de prévenir les TMS, mais aussi de favoriser le maintien dans l'emploi et de limiter les conséquences des problèmes de santé sur les parcours professionnels. Les visites sur les chantiers permettent de sensibiliser les équipes aux risques concrets et d'adapter les recommandations aux conditions réelles d'intervention. Cela illustre l'intérêt d'une prévention qui ne se limite pas à la remise de consignes ou au port d'EPI, mais prend en compte l'organisation du travail, les contraintes propres à chaque site et la santé de nos collaborateurs pour les maintenir dans l'emploi en anticipant l'usure professionnelle.* »

EN SAVOIR+

**INRS,**
Métiers de la propreté.



**VÊTEMENT DE TRAVAIL**

## GILET PRÉMOP DE T2S SPÉCIAL PROPRETÉ

Pour les agents des entreprises de propreté, le gilet Prémop de T2S permet de transporter les franges et les lavettes préimprégnées sans chariot. Ses poches étanches amovibles séparent les mops propres et usagées, limitant les risques de contamination croisée. Léger (800 g à vide), réglable et doté d'une boucle magnétique, il facilite les interventions dans les espaces encombrés.

## DES COLLECTIFS PROFESSIONNELS ENGAGÉS

À l'échelle de la branche, la Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP) et le Fare Propreté travaillent avec l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS sur des outils dédiés. L'entreprise peut notamment s'appuyer sur un dispositif en ligne pour évaluer ses risques, établir son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et définir un plan d'action. Les mesures préconisées comprennent le remplacement des produits dangereux par des solutions moins nocives, l'amélioration du stockage et de l'étiquetage, la sécurisation des déplacements et la formation aux bonnes pratiques.

Les groupements professionnels peuvent compléter cette démarche en encourageant la formation et en favorisant les échanges entre entreprises. Il convient toutefois de distinguer les métiers du nettoyage de ceux de l'hygiène antiparasitaire. Prosane, association des professionnels de la protection •••




> *La prévention repose sur la formation, le respect des protocoles, des process sûrs.*

## 3 questions à IVAN RIMBAUD

**Président de la commission communication de Prosane**

### À QUELS RISQUES PROFESSIONNELS SONT EXPOSÉS LES TECHNICIENS DE LA DÉSINSECTISATION ?

Ils interviennent dans des environnements variés, parfois insalubres ou difficiles d'accès. Ils peuvent être exposés aux produits biocides, aux poussières et aux agents biologiques (déjections de rongeurs, leptospirose), mais aussi aux risques de chute, de manutention, de travail isolé et d'espace confiné (vides sanitaires, combles). La prévention repose donc sur la formation, le respect des protocoles, le choix des méthodes adaptées et le port d'équipements de protection.

### QUELS PROTOCOLES PERMETTENT DE MAÎTRISER CES RISQUES ?

Tout commence par un diagnostic : identifier l'espèce, localiser les foyers et comprendre les causes de l'infestation. Il faut ensuite privilégier la lutte intégrée, en combinant prévention, méthodes physiques et, si nécessaire, traitements chimiques ciblés. L'étanchéité du bâtiment joue aussi un rôle essentiel. Colmater les fissures et les passages de réseaux limite les intrusions et les récidives. Cette démarche réduit le recours aux produits et les expositions, tout en améliorant l'efficacité des interventions.

### QUELLES ACTIONS PROSANE ENGAGE-T-ELLE ET QUELS OUTILS PROPOSEZ-VOUS À VOS MEMBRES ?

Prosane contribue à structurer la filière en développant les compétences, en relayant les exigences réglementaires et en favorisant les échanges entre professionnels. Nous exigeons de nos entreprises adhérentes la certification Cepa et agissons auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître nos métiers.

La formation est un levier majeur, notamment pour maîtriser les produits biocides et les méthodes d'intervention. Prosane porte le CQP Technicien en maîtrise du risque nuisible, en complément du Certibiocide, obligatoire pour appliquer les biocides.

Nous défendons une approche fondée sur la connaissance des nuisibles, la prévention et la traçabilité. Documenter les interventions, les produits utilisés et les recommandations permet d'assurer le suivi des sites et d'améliorer les pratiques. L'objectif est de dépasser le traitement ponctuel pour instaurer une gestion durable du risque nuisible, qui protège les techniciens, les occupants et l'environnement.